

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA CPNEFP DE LA CCN DE L'IMPORT-EXPORT DU 14 JANVIER 2008

Etaient présents

◆ Délégation patronale

Mmes Arnoult (FICIME), Coriou (UFCC), Sencil (SNCI) M. Muller (OSCI)

◆ Délégation salariale

MM. Bouchet (CFE CGC), Chiaroni (CFTC), Cissé (CFE CGC), Leboucher (FEC CGT FO), Vuillemot (FEC CGT FO)

◆ Intervenants extérieurs

Mmes Chambrelan (FORCO), Grosset (INTERGROS), M. Barbedor (FORCO)

1. Validation du procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2007

Sous réserve de la modification de la date, le procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2007 est approuvé.

2. Validation du cahier des charges de l'enquête emploi formation 2007

Mme Grosset et M. Barbedor présentent le cahier des charges de l'enquête emploi formation 2007. Il est décidé de retirer les salaires annuels moyens bruts hors primes et accessoires du questionnaire. Il est également décidé de retirer la question sur le nombre d'heures réalisées pendant le temps de travail et hors temps de travail au titre du DIF. Il est rajouté une question sur les thématiques des contrats de professionnalisation.

Sous réserve des modifications décidées en séance, le cahier des charges est validé.

Les questionnaires seront envoyés par mail. En l'absence de remarques, ils seront considérés comme validés et envoyés aux entreprises.

3. Avis de la CPNEFP sur le projet d'appui au développement des CQP du commerce (FORCO)

Mme Chambrelan présente le projet d'appui au développement des CQP du commerce, cofinancé par le FORCO et le FUP. Elle sollicite l'avis de la CPNEFP sur ce point.

M. Chiaroni émet une réserve sur l'axe n°3 car les deux CQP sont spécifiques à une fédération et ne concernent pas toute la branche.

La CPNEFP donne un avis favorable au projet d'appui au développement des CQP du commerce.

4. Questions diverses

Il est demandé aux observatoires de fournir des codes d'accès à leurs sites aux membres de la CPNEFP.

Le président
M. Vuillemot

La vice-présidente
Mme Arnoult